

PROGRAMME RÉGIONAL D'APPUI À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS L'OcéAN INDIEN



Durée du projet : 05 ans
Début : 9 Mars 2020
Date fin : 08 Mars 2025

FINANCEMENT (en Euro)

SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT ALLOUÉ
Contribution UE	16 000 000
Contribution Etats membres COI	200 000
TOTAL	16 200 000

MISE EN ŒUVRE

- ▶ Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles
- ▶ Commission de l'océan Indien (COI)

PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

- Partenaires de mise en œuvre :
- ▶ Institutions de recherche nationales et internationales
 - ▶ Organisations internationales
 - ▶ ONG /associations locales

SITES D'INTERVENTION

Région océan Indien (Union des Comores, République de Madagascar, République de Maurice, République des Seychelles)

CONTEXTE

La sécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un défi majeur pour les pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI). Le programme s'inscrit dans la Stratégie pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la COI qui vise à améliorer les systèmes alimentaires et à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, notamment en favorisant le développement du commerce intra-régional.

OBJECTIF

Réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire dans la région de l'Océan Indien particulièrement pour les enfants âgés de 0 à 5 ans et les femmes enceintes.

COMPOSANTES DU PROGRAMME

- ▶ Promouvoir des pratiques agricoles durables et adaptées au changement climatique
- ▶ Accompagner la diversification de l'alimentation des populations vulnérables, dont les femmes enceintes et enfants moins de 5 ans, notamment à travers des campagnes de sensibilisation
- ▶ Renforcer la sécurité sanitaire des produits agricoles au niveau régional
- ▶ Améliorer l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de chaque pays et au niveau régional

RESULTATS ATTENDUS

- ▶ Les compétences sur les pratiques agro-écologiques, tenant en compte le changement climatique, sont renforcées au niveau de chaque pays et appliquées
- ▶ La relance d'une filière régionale de production de semences améliorées, adaptées au changement climatique est réalisée pour les productions agricoles prioritaires à l'échelle de la région
- ▶ Les groupes vulnérables diversifient leurs régimes alimentaires grâce aux connaissances et aux systèmes d'approvisionnement améliorés
- ▶ Les normes sanitaires et phytosanitaires sont renforcées et harmonisées dans la région
- ▶ Un réseau de laboratoires de contrôle de qualité et de surveillance dans les Etats de la COI est développé
- ▶ Les compétences des départements de statistique à collecter et diffuser de l'information fiable sur la sécurité alimentaire sont renforcées
- ▶ Un réseau informel régional sur la sécurité alimentaire est établi et pérennisé entre les différentes institutions qui agissent pour la sécurité alimentaire

